

Instructions destinées aux soumissionnaires

FICHE TECHNIQUE²

Les données suivantes concernant la fourniture de biens et services connexes compléteront les dispositions figurant dans les instructions destinées aux soumissionnaires. En cas de contradiction entre les instructions destinées aux soumissionnaires et la fiche technique, les dispositions de la fiche technique prévaudront.

N° de la FT.	Renvoi aux instructions	Données	Instructions/exigences particulières
1		Titre du projet :	Projet VIH, financé par le Fonds mondial à travers le PNUD
2		Titre des biens/services/travaux requis :	Travaux de rénovation du VCT du Centre de Santé de Bassin-Bleu
3		Pays :	Haïti
4	C.13	Langue de la soumission	☐ Anglais ➡ Français ☐ Espagnol ☐ Autres (veuillez préciser) _____
5	C.20	Conditions relatives au dépôt d'une soumission au titre de certaines parties ou sous-parties de l'ensemble des exigences	➡ Interdit
6	C.20	Conditions relatives au dépôt d'une variante	➡ ne sera pas examinée
7	C.22	Si nécessaire, une conférence préparatoire sera organisée le :	Heure : 11h30, heure locale Date : 03 décembre 2014 Lieu : <u>Salle de conférence du bureau du PNUD/Musseau</u> Adresse : <u>7, Rue Demesvar, Musseau, Delmas 60, (Derrière la Primature)</u> Téléphone : 3107 0898 Courrier électronique : procurement.ht@undp.org Réf : ITB/UNDP/HAI/14/XXXX
8	C.21.1	Durée de validité des soumissions à compter de la date de dépôt	➡ 120 jours

² Tous les numéros de la FT sont cités à titre de références dans les instructions destinées aux soumissionnaires. Tous les numéros de la FT qui correspondent à des données ne peuvent faire l'objet d'aucune modification. Seules les informations figurant dans la 3^{ème} colonne peuvent être modifiées par l'utilisateur. Si les informations sont sans objet, la 3^{ème} colonne doit indiquer « sans objet » mais ne peut pas être supprimée.

9	B.9.5 C.15.4 b)	Garantie de soumission	☐ Requisite Montant : _____ Forme : _____ ➡ Non requise
10	B.9.5	Types de garantie de soumission acceptables ³	☐ Garantie bancaire (voir le modèle de la section 8) ☐ Tout chèque émis par une banque/chèque de banque/chèque certifié ☐ Autre instrument négociable ☐ Espèces (exceptionnellement, si aucun des autres types de garantie n'est possible) ☐ Autres [veuillez préciser] ➡ Non requis
11	B.9.5 C.15.4 a)	Validité de la garantie de soumission	<i>[indiquez le nombre de jours, au minimum 90] jours à compter du dernier jour de dépôt des soumissions.</i> Les garanties de soumission des soumissionnaires non retenus seront restituées. ➡ Sans objet
12		Avance lors de la signature du contrat	➡ Autorisée dans la limite de 20% du contrat ⁴ ☐ Interdite Note : Si le montant de l'avance sollicitée par le soumissionnaire excède un total de l'équivalent de 30,000.00 USD, le soumissionnaire devra présenter une garantie de paiement de l'avance pour le même montant en utilisant le contenu du document qui se trouve à la section 10.
13		Indemnité forfaitaire	Sera imposée aux conditions suivantes : ➡ Pourcentage du prix du contrat par jour de retard : 0.3% Nombre maximum de jours de retard : 30 Mesure suivante : Résiliation du contrat
14	F.37	Garantie de bonne exécution	➡ Requisite ➡ Montant : 10 % ➡ Forme : Section 9 ☐ Non requise

³ Les cautionnements ou autres instruments délivrés par des institutions financières n'ayant pas le statut de banque sont ceux que le PNUD préfère le moins. Sauf indication contraire, ils devront être considérés comme n'étant pas acceptés par le PNUD.

⁴ Si l'avance demandée par le soumissionnaire dépasse 20 % de l'offre de prix ou la somme de 300.000 USD, le soumissionnaire devra fournir une garantie de restitution d'avance d'un montant égal à celui de l'avance, à l'aide du formulaire et du contenu du document figurant dans la section 10.

15	C.17 C.17.2	Devise privilégiée pour l'établissement des soumissions et méthode de conversion des devises	➡ Dollar des Etats-Unis (US\$) : Taux du mois ☐ Euro ☐ Devise locale – HTG <i>Date de référence pour la détermination du taux de change opérationnel de l'ONU : mars 2014</i>
16	B.10.1	Date-limite de dépôt des demandes d'explication/questions	➡ 08 décembre 2014 / 4 jours ouvrables avant la date de dépôt.
17	B.10.1	Coordonnées de la personne à qui adresser les demandes d'explication/questions ⁵	Coordonnateur au sein du PNUD : Procurement Unit Adresse : 7, Rue Demesvar, Musseau, Delmas 60 (Derrière la Primature) Adresse de courrier électronique: procurement.ht@undp.org
18	B.11.1	Mode de diffusion des informations complémentaires à l'AO et des réponses/explications demandées	☐ Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique ou fax ➡ Communication directe aux soumissionnaires potentiels par courrier électronique et publication sur le site Web⁶ http://www.ht.undp.org/content/haïti/fr/home/operations/procurement.html
19	D.23.3	Nombre de copies de la soumission qui doivent être fournies	➡ Original : 1 (un) ➡ Copies : 1 (un)
20	D.23.1 b) D.23.2 D.24	Adresse de dépôt des soumissions	PNUD HAITI 7, Rue Demesvar (Derrière la Primature) Musseau, Delmas 60. Port au Prince, Haïti Adresse électronique : procurement.ht@undp.org
21	C.21.1 D.24	Date-limite de dépôt des soumissions	➡ Date : 12 décembre 2014 ➡ Heure : 12 h30
22	D.23.2	Modalités de dépôt des soumissions	➡ Messenger/remise en main propre ☐ Dépôt électronique des soumissions⁷
	D.23.2 D.26	Conditions et procédures applicables au dépôt et à l'ouverture électroniques	➡ Adresse officielle aux fins de dépôt électronique : procurement.ht@undp.org ☐ Format : fichiers PDF uniquement, protégés par un

⁵ La personne à contacter et son adresse sont indiquées à titre officiel par le PNUD. Si des demandes de renseignement sont adressées à d'autres personnes ou adresses, même s'il s'agit de fonctionnaires du PNUD, le PNUD ne sera pas tenu d'y répondre et ne pourra pas confirmer que de telles demandes auront été officiellement reçues.

⁶ La publication sur le site Web sera complétée par la transmission de la communication directement aux offrants potentiels.

⁷ Si ceci est autorisé, des dispositifs de sécurité (par ex. des dispositifs de cryptage, d'authentification, des signatures numériques, etc.) sont obligatoires et doivent être appliqués pour garantir la confidentialité et l'intégrité du contenu.

23		des soumissions, si cela est autorisé	mot de passe ☐ Le mot de passe <u>ne doit pas</u> être fourni au PNUD avant la date et l'heure d'ouverture des soumissions indiquées au n° 24. ➡ Taille maximum des fichiers par transmission : 2 MB ➡ Nombre maximum de transmissions : 2 ➡ Nombre de copies à transmettre : 1 ➡ Objet obligatoire du courrier électronique : ITB/UNDP/HAI/14/XXXX Travaux de Rénovation de la clinique externe VCT/ARV du CDS de Latibolière ➡ Logiciel de détection de virus devant être utilisé avant toute transmission: <i>Norton Antivirus</i> ☐ Certification/signature numérique : [précisez] ☐ Fuseau horaire à retenir : [précisez] ☐ Autres conditions : [précisez]
24	D.23.1 c)	Date, heure et lieu d'ouverture des soumissions	➡ Date : 16 décembre 2014 ➡ Heure : 10 h 30 ➡ Lieu : 7, Rue Demesvar (Derrière la Primature) Musseau, Delmas 60.Port au Prince, Haïti
25		Méthode d'évaluation devant être utilisée pour la sélection de la soumission la plus conforme aux exigences	☐ Critères objectifs de qualification/d'élimination s'agissant des exigences techniques et ; ➡ Offre de prix la plus basse des soumissions techniquement qualifiées/conformes
26	C.15.1	Documents requis qui doivent être fournis pour établir l'admissibilité des soumissionnaires (sous la forme de « copies certifiées conformes » uniquement)	➡ Un profil d'entreprise de 10 pages maximum, ainsi que des brochures et catalogues de produits se rapportant aux biens/services achetés ; ➡ Une certification en bonne et due forme par le secrétaire général des membres de l'organe de direction et leurs fonctions, ou tout document équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société ; ➡ La liste des actionnaires et autres entités ayant des intérêts financiers dans la société et détenant au moins 5 % des actions ou autres participations, ou l'équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société ; ➡ Une attestation d'immatriculation/de paiement délivrée par l'administration fiscale attestant que le soumissionnaire est à jour de ses obligations fiscales ou une attestation d'exonération fiscale, si le soumissionnaire jouit d'un tel privilège ; ➡ Un certificat d'immatriculation de l'entreprise, ainsi que les statuts ou tout document équivalent si le soumissionnaire n'est pas une société ; ➡ Les documents d'enregistrement de la raison sociale,

			le cas échéant ; ➡ L'autorisation du gouvernement local de s'implanter et d'exploiter son activité sur le site actuel des bureaux ou de l'usine ; ➡ Une lettre officielle de nomination en qualité de représentant local, si le soumissionnaire dépose une soumission pour le compte d'une entité située en dehors du pays ➡ Un certificat de qualité (par ex., ISO, etc.) et/ou autres certificats, accréditations, prix, distinctions reçus par le soumissionnaire, le cas échéant ➡ Les certificats, accréditations, mentions/étiquettes de conformité environnementale et autres preuves des pratiques du soumissionnaire qui contribuent à la viabilité de l'environnement et à la réduction des effets néfastes sur l'environnement (par ex. l'utilisation de substances non toxiques, de matières premières recyclées, de matériel à faible consommation d'énergie, à émission de carbone réduite, etc.), soit dans le cadre de ses pratiques commerciales, soit dans les biens qu'il fabrique ➡ Les certificats d'enregistrement de brevet si les technologies proposées dans la soumission sont brevetées par le soumissionnaire ➡ Le plan et le détail des capacités de production, si le soumissionnaire est un fabricant des biens devant être fournis ; ➡ Une attestation ou autorisation indiquant que le soumissionnaire est le représentant du fabricant, ou une procuration, si le soumissionnaire n'est pas le fabricant ; ➡ Les états financiers vérifiés les plus récents (état des résultats et bilan), y compris le rapport des commissaires aux comptes au titre des trois dernières années ; ➡ Une attestation de bonne exécution des <i>deux</i> (2) clients les plus importants du point de vue de la valeur des contrats, au cours des <i>trois</i> (3) dernières années ; ➡ Une liste de références bancaires (nom de la banque, adresse, personne à contacter et coordonnées de la personne à contacter) ; ➡ Toutes informations concernant les contentieux antérieurs ou actuels au cours des cinq (5) dernières années, dans lesquels le soumissionnaire est impliqué, en indiquant le nom des parties concernées, l'objet du contentieux, le montant en jeu et la décision finale éventuellement rendue.
--	--	--	--

27		Autres documents pouvant être fournis pour établir l'admissibilité du soumissionnaire	➡ A noter qu'au moins 50% du personnel d'exécution doit être local (chaque lot dans chaque commune)
28	C.15	Structure de la soumission technique et liste des documents à fournir	➡ Fournir les copies des contrats des travaux de génie civil de taille similaire ➡ Soumettre un calendrier d'exécution détaillé
29	C.15.2	Date-limite prévue pour l'entrée en vigueur du contrat	➡ Janvier 2015
30	C.15.2	Durée maximum prévue du contrat	➡ Estimée à 120 jours calendaires
31		Le PNUD attribuera le contrat à :	➡ Un seul soumissionnaire
32	F.34	Critères d'attribution du contrat et d'évaluation des soumissions	<u>Critères d'attribution</u> ☐ Notation objective de « qualification » ou « d'élimination » sur la base du contenu détaillé du tableau des exigences et des spécifications techniques ➡ Respect des exigences suivantes en matière de qualification : <u>Critères d'évaluation des soumissions</u>⁸ ➡ Nombre minimum d'années d'expérience dans des contrats similaires : 5 ; ➡ Rapport de la firme d'audit dûment enregistré et autorisé par l'entité régulatrice officielle sur l'état financier de l'année 2011 qui montre la capacité financière du soumissionnaire pour exécuter avec les indicateurs minima : Ratio de liquidité supérieur à 2 ; Ratio d'endettement inférieur ou égal à 0.7 et ratio de rentabilité supérieur ou égal à 0.3 ➡ Fonds de roulement net : Dans le cas où le soumissionnaire, n'atteint pas certains indicateurs, devra présenter une évidence certifiée d'institutions bancaires montrant son accès à des ressources financières pour le montant du prix de l'offre ou des lignes de crédit pour des montants équivalents de la part des fournisseurs de matériaux/services de construction

⁸ Veuillez vous assurer de leur conformité au contenu des spécifications techniques.

			➡ Nombre minimum de projets similaires entrepris au cours des 3 dernières années : au moins deux (2) ; ➡ Parfaite conformité de la soumission aux exigences techniques ; ➡ Pourcentage maximum des prestations/travaux qui sera sous-traité 30% ; ➡ Adéquation du calendrier d'exécution au calendrier du projet ; ➡ Qualifications du chef d'équipe pour coordonner les activités directement avec le PNUD : A-Grade Universitaire en génie civil ; B-Membres du Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens (CNIAH) ; C- Expériences d'au moins de cinq (3) années en formulation et d'exécution de projets de travaux de génie civil. ➡ Qualifications de l'Ingénieur Résident assigné au projet: A-Grade Universitaire en génie civil/Architecte ; B-Membres du Collège National des Ingénieurs et Architectes Haïtiens (CNIAH) ; C- Expériences d'au moins de trois (3) années dans la direction de projets de travaux de génie civil. ➡ Autres : Présentation de prévisions détaillées incluant les couts directs et indirects des activités, des analyses de prix unitaires et calendrier de décaissements estimés.
33	E.29	Mesures de vérification	☐ Vérification de la précision, de l'exactitude et de l'authenticité des informations fournies par un soumissionnaire dans les documents juridiques, techniques et financiers soumis ; ➡ Validation du degré de conformité aux exigences de l'AO et aux critères d'évaluation au regard de ce qui a été constaté à ce stade par l'équipe d'évaluation ; ☐ Demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'organismes du gouvernement compétents vis-à-vis du soumissionnaire concerné, ou auprès de toute autre entité ayant pu avoir des relations d'affaires avec ledit soumissionnaire ; ☐ Demandes de renseignements et la vérification des références auprès d'autres clients antérieurs s'agissant de la qualité des prestations fournies dans le cadre de contrats en cours ou achevés ; ☐ Inspection physique des installations, de l'usine, des succursales ou autres établissements d'un

			soumissionnaire dans lesquels il exploite son activité, avec ou sans préavis ; ☐ Contrôle et l'échantillonnage de biens achevés similaires aux besoins du PNUD, dans la mesure du possible ; et ➡ Autres : Sans objet
34		Conditions d'entrée en vigueur du contrat	➡ Réception par le PNUD de la garantie de bonne exécution ; ➡ Approbation par le PNUD des plans, devis estimatifs, calendriers, etc. ☐ Autres
35		Autres informations relatives à l'AO ⁹	➡ Narratif sur le Site VCT/ARV du CDS de Latibolière ➡ Plans des interventions disponibles à l'adresse électronique : http://www.ht.undp.org/content/haiti/fr/home/operations/procurement.html

⁹ Lorsque les informations sont disponibles sur le Web, il est possible de ne fournir qu'un simple URL permettant d'y accéder.

Section 3a : tableau des exigences et spécifications techniques

Article(s) devant être fourni(s) ¹⁰	Quantité	Description/Spécifications des biens	Services connexes	Date de livraison	Autres informations
Travaux de rénovation du VCT du Centre de Santé de Bassin-Bleu	1	Exécution des activités du devis estimatif			
		Activités doivent être réalisées en accord à la dernière version des spécifications et normes techniques de construction (à fournir par le soumissionnaire et doit être acceptée par la firme de supervision)			
		Exécution du lot I en question doit respecter les Conditions Générales du PNUD pour les Travaux Publics			

¹⁰ Le cas échéant, le regroupement des articles par lot est recommandé, en particulier si les soumissions partielles sont autorisées.

Section 3b: services connexes

Outre le tableau des exigences qui précède, les soumissionnaires doivent tenir compte des exigences, conditions et services connexes supplémentaires suivants qui se rapportent à la satisfaction des exigences :

Adresse exacte de livraison/du lieu d'installation	➡ Centre de Santé de Bassin-Bleu, Haiti
Date de livraison	➡ Durée d'exécution estimée à 120 jours calendaires
Inspection	➡ Le projet designe une firme de supervision ou un Ingénieur conformément aux conditions générales des travaux de génie civil du PNUD
Conditions de paiement (<i>avance maximum de 20 % du prix total, conformément à la politique du PNUD</i>)	➡ Maximum de 20 % du prix total du contrat lors de la signature (sur garantie bancaire section 9) et des paiements mensuels sur base de vérification de l'exécution des travaux par la supervision désignée
Conditions de versement du paiement	➡ Acceptation écrite du certificat de réception des travaux par la firme de supervision désignée et validation du PNUD basée sur vérification de l'exécution complète des activités sur la base de leur parfaite conformité aux exigences de l'AO ➡ Libération du paiement final à la réception définitive des travaux.
Services après-vente requis	➡ Garantie minimale pour une durée de 3 mois avec réparations complète des corrections